

11 Documentation du  
Conseil de la langue française

Actes du colloque international

**L'AVENIR DU FRANÇAIS  
DANS LES PUBLICATIONS  
ET LES COMMUNICATIONS  
SCIENTIFIQUES ET  
TECHNIQUES**

VOLUME I

LES CONFÉRENCES ET LES COMMUNICATIONS

Textes colligés par  
Gérard Lapointe



Québec   
1983

# Réflexions sur la contribution des parlers canadiens à un nouveau français mondial

par Louis-Edmond HAMELIN

Recteur de l'Université du Québec à Trois-Rivières

Étant donné la nature à la fois délicate et tabou du sujet, il nous faut d'abord faire connaître que nous ne possédons pas de connaissances approfondies en linguistique, histoire ou géopolitique. La lecture des situations interfrancophoniennes est alors toute personnelle et, de plus, relève davantage de l'opinion que de recherches spécifiques. Par contre, notre interprétation des choses naît d'un attachement profond à cette langue française caractérisée par «des vertus de clarté, de rigueur et de nuances», suivant l'évaluation qu'en faisait, il y a 10 ans, le grammairien Léopold Senghor.

À l'occasion, nos propos aborderont différents thèmes tels la francophonie non métropolitaine, les deux domaines de la langue courante et de la terminologie scientifique, l'intervention politique, les relations de langue entre la France et les autres pays de langue française et le collectif francophonien. La notion de francophonie périphérique — pouvant être représentée par le Québec — se trouve au centre de nos propos. Il est clair que sur le plan de l'histoire générale de la langue française, de la localisation géographique du Canada, du nombre total de parlants, des grands dictionnaires de la langue (destinés avant tout aux lecteurs de France), de l'habitude centralisatrice et normative de la métropole française et de l'attitude de certains Français du Canada, les parlers français du Canada sont en situation périphérique sinon marginale par rapport au langage dominant de France. Par contre, faisant souvent fi des déviances par rapport à la coutume de Paris et témoignant d'aptitudes pour la créativité, le français québécois s'est étonnamment affirmé dans plusieurs domaines, notamment en sciences et dans certaines techniques. Malheureusement, peu de ces apports ont jusqu'à présent fait l'objet d'une reconnaissance de la part de la francophonie principale. Les rapports entre cette dernière et la francophonie américaine sont encore des rapports centripètes et de hiérarchie ; ils ne sont pas déjà devenus des rapports d'une vraie coopération entre des partenaires que le développement fait de moins en moins inégaux. Nous accordons une grande importance au redressement du commerce langagier à l'intérieur de l'ensemble de la francophonie ; d'où l'hypothèse qu'une meilleure participation de tous les parlers français — Hexagone et autres contrées — déclencherait une promotion certaine d'un vrai français international ; ce dernier deviendrait plus riche et plus fort que le français hexagonal encore souvent pris comme équivalent du français universel.

## *Les promesses du Québec*

Le Québec est-il prêt à participer à l'aventure de ce nouveau français mondial autrement que comme consommateur silencieux ? Avant de répondre par l'affirmative, au moins en ce qui concerne plusieurs secteurs des connaissances, nous discuterons brièvement du statut des parlers francophones canadiens (Québec, Acadie et autres communautés).

Les classifications usuelles des langages voisins évalués en référence au français fondamental de l'Hexagone apparaissent insatisfaisantes. Le fait de les considérer soit comme «langue régionale» soit comme «langue allogène» pousse les observateurs traditionnels à ne relever que peu de chose du Canada : régionalismes (*bleuet*), formes dialectales (*pitoune*) et amérindianismes francisés (*maskinongé*). D'autres analystes se

complaisent à dépister des formes archaïques (*malgré que*) ou à pourfendre facilement les nombreuses faiblesses du «joual» ou du «chiac». Cette vue limitative sinon inconsciemment méprisante des choses conduit à qualifier lesdits «parlers canadiens» d'opacité et de non-universalité. Pourrait-on voir les choses autrement ? Nous le croyons. Le Québec peut fournir plus que quelques «canadianismes de bon aloi» dont d'ailleurs la plupart ne sont pas originaires de ce continent. Même chose dans les autres pays francophones, la langue wallonne contient plus que des belgicisms de même que le parler suisse des helvétismes. Ces concepts, me dira-t-on, réfèrent surtout à la langue commune ; soit, mais l'image rapetissée que l'on donne ainsi du français courant québécois ne prépare pas du tout les autres membres francophones à l'acceptation de la terminologie laurentienne dans les sphères scientifiques. Pourquoi ne pas spécifiquement considérer l'apport québécois à la conceptualisation nouvelle de certains champs de la connaissance et le vocabulaire approprié qui s'ensuit nécessairement ? Dans plusieurs domaines, l'histoire et l'écologie nord-américaines ont favorisé la science du Québec par rapport à celle d'autres régions. Il en est souvent ainsi dans les connaissances appliquées aux pays froids, issues par exemple de la géomorphologie glaciaire, des recherches pluridisciplinaires sur les glaces flottantes (*glaciel*), du corpus des termes polaires et des sciences du Quaternaire ; l'on a noté bien d'autres interventions linguistiques originales : dans les noms de lieux, l'écriture des chansons, les techniques, ...

Des organismes de normalisation devraient s'assurer que les nouveaux concepts et vocabulaires canadiens prennent racine non seulement dans le goût mais aussi dans l'esprit d'une langue française authentique. Là où le cas se produit, le sort du Québec serait-il à jamais, après avoir évidemment créé sans contrat, d'attendre une nécessaire approbation de régions linguistiques moins spécialisées que lui dans certaines sphères des connaissances ? Cette stratégie du visa préalable à obtenir de la métropole ternit la prétention normale du Québec à contribuer d'une façon autonome ou associée à l'universalité de la langue française. Le détour de l'autorisation effective par Paris me semble un peu long. Est-il indécent d'espérer que la francophonie de périphérie puisse au moins participer à la décision même de l'acceptation des néo-francismes de naissance extra-hexagonale ?

ici, nous parlons surtout des terminologies scientifique et technique. Quant à la langue courante ou commune, elle pose des conflits au sujet desquels l'on ne voit pas de solutions prochaines. En effet, les trois principaux courants, malgré leurs mérites propres, prennent des attitudes qui vont jusqu'à l'excès.

**a)** Certains auteurs (G. Dagenais, 1967) condamneraient les Québécois à n'utiliser que le français compris par Paris : les mots français sont les mots des Français. Ce narrateur aligné et réactionnaire ne fait pas de place suffisante aux autres parlers francophones ; il ne suggère que 10 canadianismes dont quatre sont de langue amérindienne et cinq viennent de France ; heureusement, dit-il, le mot *rang* (habitat rural original) «n'est pas à proscrire» ! Évidemment, poudrier, traversier et tant d'autres lexèmes d'usage courant sont à éviter. Il accepte moins les québécismes que les anglicismes dont le français métropolitain aime se farcir.

**b)** Au contraire, L. Bergeron (1981) se présente comme un ténor antipapiste. Il défend un séparatisme presque complet à l'égard du parler de France. À l'opposé de la position puriste et réductrice précédente, ce lexicographe «du peuple» donne dans la complaisance sociolinguistique ; il ne pourrait y avoir de dénivellations langagières qui ne puissent faire partie d'un trésor de la langue française du Canada. À sa manière, il a réécrit la charte de cette langue au Québec. Même un Canadien français «pure laine» connaît des difficultés à le suivre, quand, par exemple, l'anthroponyme McWatters devient *Macouâteur*

c) Enfin, comme de lointaines résurgences de l'Académie française d'un célèbre Cardinal, se développent au Québec des cellules de redressement linguistique : correcteurs des manuels soumis au ministère de l'Éducation, cours de français aux étudiants des universités, comités de terminologie ici et là, comités de francisation dans les entreprises, groupes de recherches tel le GIRSTERM à l'Université Laval, et surtout des organismes publics comme la Commission de toponymie et l'Office de la langue française dont les décisions deviennent obligatoires par leur publication dans ce que l'on appelle encore *La Gazette officielle*. Ces interventions très souhaitables ne sont pas exemptes d'abus, toutefois ; les oukases de petits technocrates peuvent n'avoir aucune limite et ils veulent imposer un *cap du Palmier* sur les rives glacées du détroit d'Hudson dans le Grand Nord québécois ! (*Répertoire toponymique du Québec*, Québec, 1968, p. 821.)

Cependant, il existe une autre tendance : celle du relevé systématique des français du Canada. Même si différents glossaires, fichiers ou atlas sont parus depuis le recueil d'Oscar Dunn en 1880, aucun d'eux à l'exception de l'oeuvre de G. Massignon n'a été très critique. La décennie 1970-1980 a vu naître un projet à la fois sérieux, ambitieux et rigoureux, celui du *Trésor de la langue française au Québec* ; il « veut donner une description objective et exhaustive de l'histoire et de l'état contemporain du vocabulaire régional du Québec et des pays francophones limitrophes » (Juneau, 1977, p. 83). Ce dictionnaire de langue qui n'évite pas le vocabulaire scientifique conduit naturellement à des considérations sur le corpus même du français de France. Cette grande oeuvre, analogue à des travaux européens, devrait être terminée dans une dizaine d'années.

Quoi qu'il en soit, d'une façon factuelle, la contribution des parlers canadiens au français universel pourrait se faire connaître dans les principaux domaines suivants :

« 1- cueillette de canadianismes de langue française issus de la langue populaire (exemples dans Dulong, 1980) ; 2- création de néologismes savants établis à partir de l'expérience même du milieu nord-américain (p.e., *nordicité*) ; 3- collaboration au pair avec des spécialistes de l'Hexagone au sujet d'un vocabulaire universel d'expression française (p.e., une nomenclature médicale) ; 4- traduction et adaptation de l'anglais nord-américain (nombreux exemples dans le *Guide de traduction appliquée* de G Vitale *et alii*, Québec, 1980) et 5- porte-parole francophone des langues amérindiennes (p.e., le toponyme *Tantaré*). » (Dorion et Hamelin, 1966).

### **L'accueil de la France**

Un tel scénario, pas théorique du tout, pose le problème de l'attitude de l'Hexagone face aux promesses québécoises de participation à un français scientifique international. Le mot problème n'est peut-être pas exagéré car, parodiant Churchill, l'on pourrait croire que le Québec et la France sont séparés par une même langue ! À ce sujet, la distance entre les deux pays me semble dépasser le coût des faiblesses du langage laurentien. Évidemment, je n'ai aucun titre qui me permette de donner des conseils à un autre pays ; d'autant que le Québec a tant besoin du leadership culturel et scientifique de la France. Mais que l'on me permette au moins de réfléchir publiquement. De la part de la France, une attitude de plus grande ouverture sur le double plan de l'acceptation et de l'association me semblerait souhaitable ; cette position donnerait plus de force internationale à l'ensemble des parlers francophones. Cet aspect du redressement de la parole et de l'écrit appartient donc à la principale partie de la francophonie. Il est encourageant d'avoir fait dire au Secrétaire général du Conseil international de la langue française de Paris que

« les Français devaient changer une mentalité qui les a souvent conduits à pratiquer un impérialisme par défaut ou par indifférence. Car c'est le désintérêt qu'ils manifestent chez eux à l'endroit des vrais problèmes de leur langue dans le monde qui les a parfois amenés à se désintéresser des autres langues et cultures. Le narcissisme littéraire ou

le purisme grammatical ne sont pas autre chose que l'incapacité de voir le monde autour de soi, ce qui explique aussi l'«assimilationnisme» de certains aspects de la colonisation à la française : dans une certaine mesure, il est moins fatigant de transformer l'autre en le rendant semblable à soi, plutôt que de connaître sa différence et de l'apprendre et de la respecter.» (*Langues et terminologie*, mars 1981).

Un examen attentif des contenus sémantiques des termes scientifiques issus de France mais appliqués à des situations québécoises montre de gênantes distorsions. Voici ce que nous écrivions : «Il apparaît insatisfaisant de prétendre conceptualiser à un niveau universel des phénomènes seulement «hexagonaux.» Voici un premier exemple, pris celui-là en glaciologie. Dans les Alpes françaises, la neige contribue avec la pluie à l'alimentation de certains cours d'eau ; l'on parle alors de régime *nivo-pluvial* et de régime *pluvio-nival* ; mais dans les deux cas, l'apport des pluies est supérieur à celui de la neige. Il se fait alors un gaspillage d'expressions qui rend difficile la dénomination de la situation du Grand Nord canadien dans laquelle la contribution nivale peut dépasser l'apport pluvial. De plus, L. Lliboutry avait raison de douter que nivo-pluvial par rapport à pluvio-nival contient plus de neiges fondues que d'eau de pluie. Avant de définir pour emploi mondial une chaîne d'expressions seulement alpestres, n'aurait-il pas été préférable d'envisager un bien plus grand nombre de cas, même théoriques ? Mais, le mal étant fait, doit-on maintenant employer au risque de confusion les imprécises expressions d'origine mais dans d'autre sens ou créer une série complémentaire de termes moins expressifs ?

«Même au niveau des concepts, l'entendement au Québec de la situation européenne reste pleine d'embûches. Prenons un exemple en géologie. A l'exception des montagnes du Sud et de leurs bordures, la France au Quaternaire n'a pas été glaciée , au contraire, le Canada, lui, sort à peine de la dernière déglaciation, car la glace était à Québec il y a environ dix mille ans seulement. Or, l'état final du relief est généralement issu d'une très longue évolution ; cela veut dire que, dans une forme de terrain qui porte un même nom, par exemple une vallée sise d'un côté dans le Bassin parisien et de l'autre dans les Laurentides, les significations génétique et chronologique ne sont pas les mêmes ; ainsi, au Canada, le réseau hydrographique ne peut être la «clef du paysage», comme on a déclaré avec raison qu'il l'était dans la France non glaciée.

«Autre exemple de dénivellations pris cette fois en sciences humaines. Les manuels métropolitains divisent l'habitat en type groupé et type dispersé , mais ce qui convient en France s'applique mal au *rang*, comme au *township* d'ici ; A. Demangeon forçait la réalité quand il parlait de *bocage* dans les «prairies américaines». De part et d'autre de l'Atlantique, des mots identiques portent des sens différents , il faudrait donc adapter pour le Canada de nombreux concepts utilisés dans les traités français. Ce travail délicat, de finesse, modifie les conditions usuelles du choix entre le manuel anglophone d'Amérique et le manuel français de France ; vus ainsi, ces deux types d'ouvrages étrangers portent intrinsèquement leur propre inconvénient : du côté américain, il faut traduire une langue avec la menace supplémentaire de traîner sous des mots français une structure anglaise ; du côté français, il faut traduire une situation mais en gardant le même langage. Puisqu'au Québec, l'histoire de la culture a privilégié la France, la «menace» extérieure tient moins à l'anglicisme américain qu'à une certaine inadaptation du sens originel des mots.» (Dorion et Hamelin, 1966, pp. 42-43).

Une meilleure collaboration internationale au niveau de la créativité diminuerait les occasions de telles dénivellations sémantiques.

Si la France et le Québec trouvaient désirable de s'engager dans la voie d'une collaboration au pair, d'une «coopération linguistique sans compétition», suivant les mots du président Michel Plourde du Conseil de la langue française en 1981, à Sassenage, au moins trois types d'actions pourraient être envisagés. D'abord, une conversion mentale profonde est souhaitée chez les métropolitains ; il leur faudrait accepter la fin de la concordance absolue entre l'espace politique de la France et l'espace francophone , le

collectif du français dépasse de loin le collectif de l'Hexagone et il ne peut demeurer à jamais soumis aux normes établies exclusivement par ce dernier. La résistance qu'a mise la France moderne à accepter ses propres langues régionales ne l'a pas prédisposée à accueillir de plain-pied les parlers canadiens, même quand ces derniers ne sont pas trop mutilés. Penser que le futur français mondial ne doit tenir qu'à la grandeur passée ou qu'aux diktats du membre le plus puissant de la communauté francophone nous semble exprimer une philosophie colonialiste et anti-évolutionniste du monde. Entre la France et le Québec, il faut dépasser les liens de type Nord-Sud et en arriver à une participation transnationale plus démocratique. Une idéologie de plus grande intimité linguistique serait à inventer. D'une manière décevante, la France semble s'ouvrir davantage à l'anglophonie qu'à la créativité terminologique de la francophonie périphérique. Par exemple, alors qu'elle écrit *eskimo* à l'anglaise, elle continue à définir que *nordique* signifie uniquement «scandinave» ; pourtant, au Québec, en ce dernier cas, des centaines de milliers de gens emploient *nordique* dans des sens différents, tendance qui pourrait s'avérer irréversible. La France devrait donc accepter que les parlers canadiens dépassent le registre du régionalisme pittoresque.

En deuxième lieu, il serait souhaitable de continuer à modifier la composition des comités linguistiques France-Québec par l'adjonction de membres autres que des techniciens de la langue ; peut-être faudrait-il accepter que le français est trop important pour n'appartenir qu'aux grammairiens ! De toute façon, la plupart de ces derniers ne semblent pas posséder, hors des sciences du langage, de fortes connaissances scientifiques ; il leur est alors aisé de qualifier de jargon la langue technique. Purisme, malthusianisme et passéisme (appréciation exagérée du passé) semblent avoir souvent caractérisé les décisions de ces gardiens du langage. Ce n'est pas la place du tréma dans *ciguë* qui importe d'abord dans cette période d'urgence du français ! En troisième lieu, si la langue et la culture ont de fortes implications géo-politiques, l'objectif d'une meilleure collaboration scientifique entre les parlers francophones échoit aux politiciens, des politiciens évidemment ouverts aux conjonctures de la science et de la culture. Ici presque toute une organisation fonctionnelle est à bâtir.

### ***D'une meilleure collaboration francophonienne***

Nous voudrions d'abord réaffirmer l'objectif même d'une telle collaboration. D'après un député de l'Assemblée nationale du Québec, «les solutions véritables de l'amélioration de la place du français dans le monde scientifique ne peuvent venir que d'une action qui intégrerait l'ensemble de la communauté francophone du monde» (*Débats*, 16 juin 1981). À notre avis, de telles interventions intégrées doivent se produire à tous les niveaux de la chaîne linguistique ; l'histoire montre bien que, pour le développement normal de chaque parler français périphérique, il ne leur suffit pas de s'aligner simplement sur la coutume de la métropole ; les participations de chacun doivent aussi intervenir en amont d'une consommation standardisée, c'est-à-dire sur le plan même des aventures créatrices de la langue ; un peu comme dans le Marché commun européen, il n'y a pas qu'un seul producteur pour tous les besoins des pays réunis. L'on entend donc par collaboration, une coopération élargie par rapport au vécu le plus répandu.

La collaboration francophonienne doit être amplifiée là où elle existe déjà ou introduite dans des champs nouveaux : documentation, recherches, publications, communications (dans les congrès internationaux)... Un certain mouvement d'intégration apparaît comme naturel surtout dans les disciplines qui s'abreuvent généralement aux sources de la France. Quand, par exemple, une faculté québécoise a bénéficié d'une centaine de services universitaires venus de l'Hexagone, il serait normal que les participants des deux côtés de l'Atlantique s'associent dans des actions internationales prolongeant ces enseignements. L'on pourrait faire référence non seulement aux relations dites privilégiées

France-Québec mais aux échanges spécifiques entre l'Hexagone et les autres pays de langue française. J'ai été souventes fois surpris du rideau d'indifférence entre les chercheurs de France et ceux de la Belgique wallonne ; la concurrence des éditeurs nationaux ne peut expliquer toute cette distance. La séparativité vécue dans le monde européen de langue française rappelle l'ex-marché concurrentiel au Québec des images pieuses et des missels venus de France ou de Belgique ! Dans les congrès internationaux, si la plupart des communications des pays francophones étaient l'objet d'une certaine association et organisation, le bloc formerait un ensemble moins minoritaire et plus attrayant pour les non-francophones. Par comparaison, les pays de langue anglaise, en s'épaulant souvent de l'Australie au Canada en passant par la Grande-Bretagne et les États-Unis, composent une totalité anglophone impressionnante. Beaucoup plus d'isolement, d'indifférence, de non-collaboration et de «dos tourné» caractérisent une francophonie dont l'émiettement physique semble volontairement accentué.

Côté documentation, il existe en France des listes et des mises à jour d'ouvrages dans plusieurs disciplines mais, généralement, elles ne tiennent compte que des oeuvres nationales ; les quelques revues consacrées aux mêmes matières au Québec n'y sont pas recensées. La France perdrait-elle quelque chose à le faire ? Cette exclusion ne dirige-t-elle pas le Québec à se faire internationalement connaître au moyen de l'anglophonie, le seul autre grand choix ? L'idée d'une vraie banque panfrancophonienne, établie ou non par tranches du savoir, pourrait de nouveau être considérée. Encore ici, l'exemple France-Québec n'élimine pas la participation des autres pays de langue française à des programmes communs.

Côté publications, le projet vers 1955 d'avoir une unique revue française de géographie consacrée aux pays froids n'a pu être réalisé et plusieurs publications voisines sinon chevauchantes se sont alors séparément développées de chaque côté de l'Atlantique. Peut-on espérer, à divers niveaux du français, voir croître beaucoup plus de solidarité, de collaboration, d'échanges, j'aimerais dire d'intimité. Cette mise en commun des ressources devrait produire un agrandissement, un renforcement d'un français auquel l'on reconnaîtrait alors le caractère d'une internationalité plus vraie. Cette langue ne semblerait plus liée à l'autorité linguistique d'un seul pays ; elle deviendrait comme polynationale.

Notre position est conforme à l'objectif d'un certain rassemblement où chaque groupe de participants devrait à la fois recevoir et donner conformément à des règles démocratiques. Le président d'honneur de l'AUPELF, M. Claude Renard, semble nous accompagner dans notre rêve :

«Le dialogue des cultures est d'abord dialogue des différences. Il suppose donc avant tout la confrontation sincère de ces différences avec le souci de les assumer, mais aussi de les synthétiser à ce haut niveau de réflexion où tout finit par se rejoindre et par s'unir. Il ne doit pas se laisser conduire vers une sorte de syncrétisme où s'estomperaient les originalités ; il doit réaliser un enrichissement réciproque et désintéressé. C'est pourquoi le dialogue des cultures n'a de valeur que s'il se déroule dans un climat de totale égalité et de profond respect mutuel. Les uns peuvent apporter quantitativement beaucoup et recevoir en échange ce peu qui est l'essentiel».

Ce qui est dit ici des échanges entre les différents universitaires du monde qui utilisent la langue française pourrait s'appliquer généralement aux relations linguistiques entre la France et le Canada francophone.

Une vraie collaboration linguistique entre la France et le Québec — plutôt qu'un docile alignement de ce dernier sur celle-là — pourrait conduire, sans préjudice aux autres langues, à un atlantisme francophone nourri par les interventions de chaque pays de

langue française en Europe, Afrique de l'Ouest, Amérique continentale et aux Antilles. Ce mouvement limiterait la régression du français et pourrait s'avérer le meilleur moyen d'une reprise largement souhaitée.

## CONCLUSION

L'un des moyens d'assurer au français scientifique une meilleure position internationale réside à l'intérieur même de la francophonie et sans la moindre intention d'entreprendre des croisades visant des mondes extérieurs. Des titres célèbres de France invitent à désirer une nouvelle *Franciade*, cette fois non pour quitter l'ancêtre latin mais pour accueillir, assembler d'une manière plus fonctionnelle, les divers parlers français. L'histoire a également laissé l'exemple du *Discours sur l'universalité de la langue française*, discours à refaire non sur le plan de la consommation diplomatique et surtout chez les classes aisées comme au temps de Rivarol, mais sur le plan d'une bien meilleure contribution de chaque pays francophone dans son domaine propre d'excellence. Il s'agirait de profiter d'un plus grand usage de tous les témoignages linguistiques des divers parlers francophones. Il serait fort étonnant qu'une plus judicieuse exploitation de toutes les ressources francophoniennes ne conduise pas à un accroissement d'authenticité, de force et de rayonnement mondial du français. À ce moment-là, l'on serait peut-être davantage justifié de parler de français universel et généralisé ; ce dernier représenterait la situation polynationale actuelle et non plus le prolongement d'une hégémonie historique nationale de grande valeur. D'après Paul Valéry, «les nations ne doivent pas confondre leurs vrais intérêts et leurs vœux» ; en conséquence, la cause collective du français de même que la dominante anglophone font souhaiter une certaine complémentarité, un programme commun, de tous les corpus des parlers francophones.

Resterait à déterminer le lieu-moteur de ce rassemblement linguistique multiplicateur : la francophonie-noyau ou des francophonies périphériques ? Gageons pour le deuxième groupe car, d'après un certain modèle économique, le pouvoir tend à glisser de la région centrale vers les périphéries, ces dernières (probablement représentées par le Québec) devraient voir à associer convenablement toutes les francophonies.

## BIBLIOGRAPHIE TRÈS SOMMAIRE

- BERGERON, L., *La charte de la langue québécoise*. Montréal, VLB éditeur, 1981, 43 p.
- BONNAUD, P., *Terres et langages. peuples et régions*. Clermont-Ferrand, 1980. 678 et 490 p. (Thèse de doctorat).
- Conseil de la langue française, Montréal, *L'avenir du français dans les publications scientifiques et techniques*, Colloque, Montréal, novembre 1981. Documents et études.
- Conseil international de la langue française, Paris, *Banque des mots*, Bulletin : *Langues et terminologie*.
- CORBEIL, J.-C., *L'aménagement linguistique du Québec*, Montréal, Guérin, 1980, 154 p.
- DAGENAIS, G., *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*. Montréal. Pédagogie. 1967, 679 p.
- DOPPAGNE, A., *Les régionalismes du français*. Paris. Duclot. 1978. 95 p.
- DORION, H. et L.-E. HAMELIN, *Réflexions méthodologiques sur le langage géographique*. Québec. Université Laval. *Chronoma*, 1, 1966. 57 p. En partie présenté au colloque de l'Office de la langue française. Montréal, 28 octobre 1966.
- DULONG, G. et G. BERGERON, *Atlas linguistique de l'Est du Canada*. Québec, ministère des Communications, 1980. 10 vol., 4 652 p.
- HAMELIN, L.-E., *Le Nord et son langage*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1977, collection «Néologie en marche», 2 fasc., 343 p. Certains mots avaient été publiés dans la *Banque des mots*, Paris 9, 1975.
- JUNEAU, M., *Problèmes de lexicologie québécoise. Prolégomènes à un trésor de la langue française au Québec*. Québec. PUL. 1977, 278 p.
- Le Monde*. Paris (articles sur la langue française). 1981
- Office de la langue française, Québec, *Actes du 6<sup>e</sup> colloque international de terminologie*. Pointe-au-Pic. 1977, Québec. Éditeur officiel, 1979, 753 p.
- RAFFESTIN, Claude, «La langue comme ressource pour une analyse économique des langues vernaculaires et véhiculaires». *Cahiers de géographie du Québec*. 56. 1978. pp. 279-286.
- VALIN, Roch, *Quel français devons-nous enseigner ?* «Cahiers de l'Office de la langue française». 7. 1970. 11 p.